

Projet inter-établissements : « Accords à cœur »
Comités de lecture poétique en milieu scolaire

Argumenter, lire, apprendre et réciter la poésie contemporaine

2010 - 2011

Un projet proposé par la *Maison de la Poésie* et *Postures*

Postures : Pascale Grillandini – 09 75 34 49 27 - pascale.grillandini@orange.fr
Maison de la Poésie : Geneviève Brunet – 01 44 54 53 10 – gbrunet@maisondelapoesieparis.com

Projet interétablissements « *Accords à cœur* »

Comités de lecture poétique en milieu scolaire
Argumenter, lire, dire et voir la poésie contemporaine

Partenaires du projet : Maison de la Poésie / Postures

- Objectifs de l'action

Le comité de lecture propose un éveil à la lecture de la poésie contemporaine et à l'argumentation, tout en initiant les jeunes à une démarche critique.

Il se présente comme un parcours de sensibilisation à la poésie d'aujourd'hui et aux auteurs vivants. Il leur permet de découvrir que littérature est vivante, et d'en rencontrer les auteurs et les acteurs.

Les débats sont un apprentissage de l'écoute de l'autre et de la prise de parole dans le respect de l'opinion de chacun. Ils permettent de mettre en pratique la fonction véhiculaire de la langue, expression d'une pensée.

À l'image d'un comité de lecture professionnel, le groupe constitué se fixe des enjeux en suivant différentes étapes :

- lecture des textes, discussion, et sélection.

A chaque séance, les élèves doivent trouver leurs « outils », leurs « entrées » pour aborder la poésie contemporaine : comment parler d'un texte poétique ? Comment parvenir à restituer son identité ? Comment déterminer son avis et en fonction de quels éléments ?

L'intervenant, accompagné par l'enseignant, incite les élèves à se poser des questions sur la littérature et la poésie conjointement, en abordant tous les éléments qui participent d'un texte poétique (forme, structure, rythme, langue/matériau linguistique, oralité, musicalité, images, etc

- Cahier des charges

Cette action s'adresse aux élèves de Collège (de la 6^{ème} à la 3^{ème} ainsi qu'en classe d'accueil) et Lycée (général, technologique ou professionnel).

Plusieurs classes suivent le même cahier des charges, néanmoins le projet est modulable et s'adapte aux intentions spécifiques de chaque enseignant et aux profils de chaque classe.

La préparation et l'organisation des comités de lecture sont définies en collaboration étroite avec les enseignants qui participent activement aux séances.

Le choix des textes proposés aux élèves se fait lors d'un comité de sélection qui réunit les différents participants : intervenants, enseignants, structures associées.

Les enseignants des différentes classes de l'académie inscrites dans le projet s'engagent à assister à :

- une réunion de lancement avec les partenaires (Rectorat, Maison de la Poésie, Postures)
- et à un moment de valorisation en fin d'année qui réunira les élèves impliqués à la Maison de la Poésie.
- Avec leur classe, ils devront également assister au moins à un spectacle proposé par la Maison de la Poésie durant l'année scolaire écrit par l'un des auteurs qu'ils ont lus, à définir en fonction de la programmation.

Des rencontres peuvent également être organisées tout au long du projet dans des structures partenaires, par exemple en bibliothèque.

- Déroulement

8 séances de 2 heures (=16h), sont consacrées à la découverte des textes, à des tentatives de mise en voix, et à la discussion.

Ces séances sont animées par un intervenant de Postures, en collaboration avec l'enseignant.

Entre chaque séance, l'enseignant accompagne et prolonge la lecture et l'analyse des textes.

La première séance (2 heures) est consacrée à la présentation du projet et des participants ; les élèves y découvrent pour la première fois les textes dont ils devront débattre par la suite, ils prennent connaissance des « règles du jeu » (lecture, prise de note, argumentation, et échanges) et s'attachent à définir ensemble pour leur comité des critères de sélection et des enjeux.

Les 3 séances suivantes (6 heures) sont consacrées chacune à un texte, elles sont espacées d'au moins trois semaines, pour permettre la lecture et un travail préalable en classe avec l'enseignant. Elles sont découpées en 2 temps : présentation du texte, analyse, avis, puis choix d'extraits et mise en voix.

La 5^{ème} séance (2 heures) est consacrée au débat du comité de lecture, c'est-à-dire la classe .

C'est un des temps forts de l'action, qui détermine ce qui va suivre. Elle commence par une discussion où chacun énonce les raisons de son choix. Les différents aspects des textes sont ainsi détaillés, analysés, soumis à la controverse.

Si le débat n'aboutit pas à un accord, la sélection se fait en comptant les arguments positifs pour chaque œuvre défendue : Un argument = une voix. Un élève à lui tout seul peut ainsi, en énonçant plusieurs arguments, avoir autant de poids qu'un groupe d'élèves, aussi nombreux soient ils.

Les trois dernières séances (= 6 heures) sont consacrées à la mise en voix, la « récitation » du texte choisi par les élèves et appris par cœur. Ils apprendront à dire le texte de poésie.

Ce travail est mené par des comédiens de la Maison de la Poésie : les élèves seront orientés dans cette démarche et se verront confiés certaines des « techniques » d'apprentissage.

Apprendre à apprendre :

Une fois le texte poétique sélectionné, la phase d'apprentissage entre en jeu. C'est une étape charnière et essentielle entre la lecture et la récitation. Les élèves étant invités à prolonger leur travail de comité de lecture en « mettant en chantier » le texte qu'ils ont choisi.

La dimension ludique de l'exercice dévoilera à chacun le plaisir et surtout l'intérêt d'apprendre et de connaître par cœur des textes de poésie.

. Finalisation de l'action, réalisation

La finalisation de l'action se concrétise par la réunion des classes **participantes pour** une rencontre « en chantiers » à la Maison de la poésie.

Ils pourront aussi présenter leur travail dans leur établissement, ou dans une structure partenaire.

En fonction des enjeux fixés par la classe, celle-ci peut réaliser une lecture publique, une mise en voix, un spectacle, une exposition de maquettes, une interview, un journal de bord etc...

Enfin, le site/blog de Postures leur est ouvert : ils peuvent s'y exprimer en rédigeant une note collective et consulter les choix des autres comités.